



COMMUNE DE ROCHE
Conseil Communal

Roche, le 10.6.2026

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

de la commission nommée pour l'étude du

**Préavis No 54/2026 relatif à une demande de crédit d'étude pour la
rénovation de la Maison du Tonnelier**

	Séances				Émoluments		Signatures
	9.6.26						
Rapporteur Ch. Keller	X						
Membres A. Martin	X						
C C Ch. Delacretaz	X						
Mme A. Jordan	X						
L. Brandani	X						

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission nommée pour l'étude du préavis N° 54 / 2026 relatif à une demande de crédit d'étude pour la rénovation de la Maison du Tonnelier s'est réunie en date du 9 juin 2026 à la Maison du Tonnelier en présence du délégué municipale, Monsieur Julien Cattin, Municipal, avec qui nous avons pu visiter tout les locaux. Nous tenons à le remercier pour son excellente présentation du dossier.

Lors de cette visite le municipal nous a expliqué les enjeux du projet et il a répondu à toutes nos questions

De plus on a eu le privilège de pouvoir procéder à la visite en même temps que la commission des finances et accompagnée par Mme la Syndique.

La commission unanime est d'accord pour un constat évident : Il est temps d'entreprendre quelque chose.

Vu l'âge et l'histoire du bâtiment la commission approuve la proposition de la Municipalité de commencer le projet par une analyse fine de l'état du bâtiment pour limiter les surprises lors de travaux.

La commission se réjouit de l'arrivée d'un projet qui va valoriser le centre historique du village.

En conclusion, au vu de ce qui précède, la commission, à l'unanimité, vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Roche

Vu le préavis No 54 / 2026 de la Municipalité au Conseil communal relatif à une demande de crédit d'étude pour la rénovation de la Maison du Tonnelier.

Où le rapport de la commission chargé de l'examen de cet objet

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour

- Décide :**
1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre des démarches pour la rénovation de la Maison du Tonnelier sis à la rue des Salines 15 ;
 2. De lui octroyer à cet effet un crédit d'étude de CHF43'000.- ;
 3. De financer ce montant par la trésorerie courante ou, en cas de nécessité par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du marché le moment venu.

Ont signé :

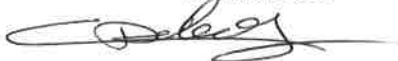
André Martin



Angela Jordan



Christian Delacretaz



Lorenzo Brandani

Christoph Keller

